

GUIDE D'IMPLANTATION

COMMENT COMPOSTER EN APPARTEMENT

propriétaires responsables



En seulement 5 étapes simples



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

T A B L E D E S M A T I È R E S

POURQUOI PARTICIPER	01
LE CHEMIN DES MATIÈRES ORGANIQUES	02
ÉTAPES DE RÉALISATION	03
ÉTAPE 1 : RÔLES ET RESPONSABILITÉS	04
ÉTAPE 2 : GESTION DES ESPACES COMMUNS	05
ÉTAPE 3 : SENSIBILISATION AUPRÈS DES LOCATAIRES	06
ÉTAPE 4 : DÉMARRER LA COLLECTE DU BAC BRUN	07
ÉTAPE 5 : EFFECTUER UN SUIVI	08
QUESTIONS RÉPONSES	09
TRUCS ET ASTUCES	11
MATIÈRES ACCEPTÉES ET REFUSÉES	13
AFFICHES	14

Pourquoi participer ?



Parce que vous contribuez à la **réduction des émissions de gaz à effet de serre**, protégeant ainsi l'environnement pour les générations futures et parce que c'est **moins cher** de composter que d'enfouir.

Ce guide s'adresse aux propriétaires, gestionnaires d'immeubles et responsables de l'entretien. Il propose des conseils pratiques et explique de façon simple et clair les étapes à suivre pour mettre en place la collecte du bac brun.

Saviez-vous que seulement **28 %** des matières organiques sont récupérées ?

AVANTAGES :

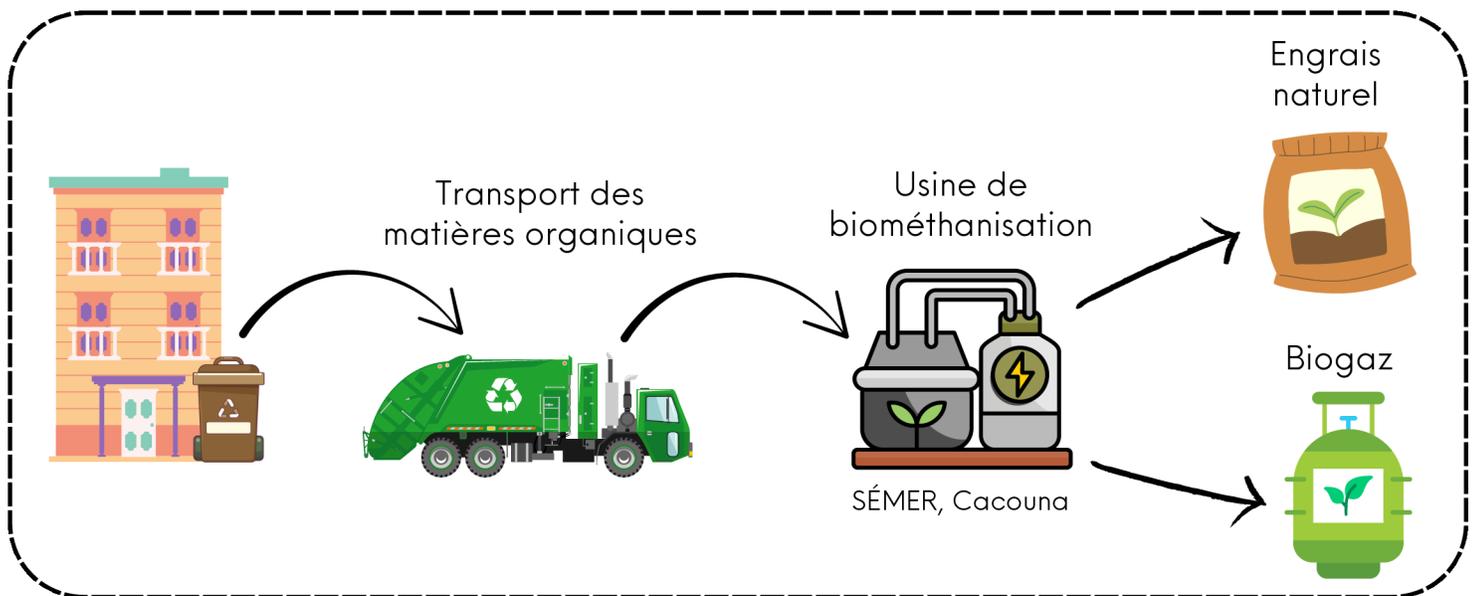
-  **RÉDUIRE** la quantité d'ordures générée par votre immeuble;
-  **ÉCONOMISER** sur les coûts collectifs, moins de matières envoyées à l'enfouissement;
-  **DIMINUER** les gaz à effet de serre émis par les matières organiques enfouies;
-  **DEVENIR** un exemple auprès des autres propriétaires d'immeuble;
-  **GÉNÉRER** de la fierté chez vos locataires;
-  **PROTÉGER** l'environnement pour les générations futures.

Le chemin des matières organiques



Les matières organiques sont collectées sur le territoire depuis **2015** dans les résidences unifamiliales et les immeubles à logement de 4 appartements et moins.

Mais où vont-elles ?



Lorsque les matières organiques sont enfouies, elles se décomposent sans oxygène (en milieu anaérobie), ce qui génère du méthane, un puissant gaz à effet de serre (GES).

Le méthane est
20 à 25 fois
plus puissant que le
dioxyde de carbone
(CO₂)

Étapes de réalisation

01 DÉFINITION DES RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Cette personne s'assure de la gestion adéquate du bac brun et agit comme liaison entre les locataires et la Régie.

02 GESTION DES ESPACES COMMUNS

Nombre de mini-bacs nécessaires et leur emplacement.

03 SENSIBILISATION AUPRÈS DES LOCATAIRES

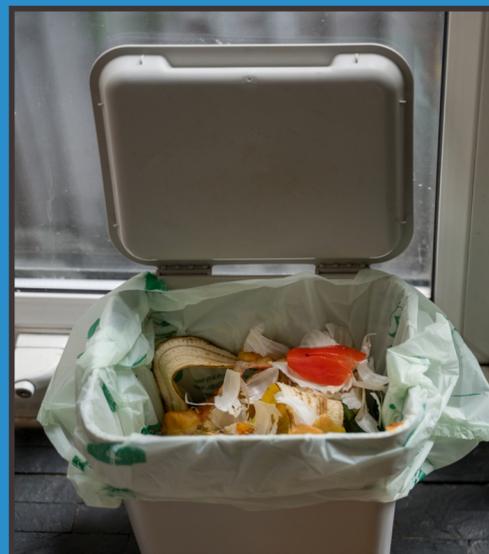
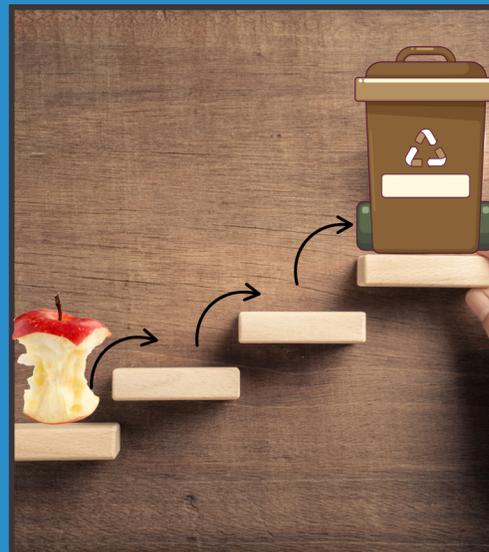
Informar les résidents de la collecte des matières organiques, distribution des outils de tri, répondre à leur inquiétudes et questions.

04 DÉMARRER LA COLLECTE DE LA MATIÈRE ORGANIQUE

Installation d'affiches pour faciliter le tri, garder les endroits propres.

05 EFFECTUER UN SUIVI

S'assurer que le nombre de bacs est convenable, que le tri est effectué adéquatement et qu'il n'y a pas de problèmes auprès des résidents.



Étape 1 : Rôles et responsabilités



PROPRIÉTAIRE ET GESTIONNAIRE D'IMMEUBLE

- ✓ Superviser la **mise en place** de la collecte des matières organiques.
- ✓ Vérifier si un **accompagnement supplémentaire** serait utile.
- ✓ **Déléguer les tâches** liées à cette collecte au personnel d'entretien.
- ✓ Déterminer un **lieu de rangement** pour le **bac roulant brun** et le **mini-bac** (espaces communs ou service alimentaire).
- ✓ **Transmettre les informations** aux locataires et aux personnes responsables.
- ✓ Être responsable de la **continuité** de la **collecte des matières organiques**.

PERSONNEL D'ENTRETIEN OU RESPONSABLES DÉSIGNÉS

- ✓ **Sortir les bacs bruns** la veille de chaque collecte.
- ✓ Maintenir les **bacs bruns propres**.
- ✓ **Partager** les besoins et expériences.
- ✓ **Collecter** les matières organiques des **espaces communs**, les déposer dans le **bac brun extérieur** et **nettoyer le mini-bac**.
- ✓ **Suggérer des améliorations** ou des **solutions** aux problèmes rencontrés.



LES BACS BRUNS ET
MINI-BACS SONT
FOURNIS
GRATUITEMENT



LOCATAIRES ET OCCUPANTS

- ✓ Prendre connaissance des **consignes** sur la collecte des matières organiques.
- ✓ **Participer** activement **au tri** à la maison.
- ✓ Déposer les **matières organiques** dans le **bac brun** et **nettoyer le mini-bac** utilisé.

Étape 2 : Gestion des espaces communs

(s'il y a lieu)



À la cuisine :

- Mettre 1 mini-bac de cuisine commun dans l'aire de cuisine.
- S'assurer d'avoir une personne responsable de ce mini-bacs (aller le vider dans le bac extérieur).

TRAVAILLONS ENSEMBLE



Pour remplir ce rôle, il ne faut qu'une personne motivée! Il peut s'agir du propriétaire, du personnel d'entretien ou d'un locataire.

ÇA PEUT ÊTRE VOUS!



Étape 3 : Sensibilisation auprès des locataires



Informers les locataires

- Organiser une rencontre pour **informer** les locataires du **début de la collecte du bac brun**.
- Montrer où sont les **emplacements des bacs** ou conteneurs.
- Si nécessaire, **la Régie** peut informer les locataires sur le **tri des matières résiduelles**.
- S'assurer d'avoir l'information pour les **locataires qui ne parlent pas français**.

Faire le suivi

- Recueillir les **commentaires**.
- Répondre aux **questions**.
- Organiser une **rencontre annuelle** pour discuter des **ajustements à effectuer**.

Effectuer des rappels

- Envoyer des **rappels** sur le **tri des matières résiduelles** et la **journée de collecte**.
- Sensibiliser les **nouveaux locataires**.

Étape 4 : Démarrer la collecte du bac brun

Mettre les affiches au-dessus des bacs (S'il y a lieu)



S'assurer que les lieux soient propres

Garder les lieux propres pour ne pas attirer les insectes et les animaux sauvages

Sortir le bac brun à chaque collecte



Étape 5 : Effectuer un suivi

Un changement d'habitude prend du temps !



NOMBRE DE BAC BRUN CONVENABLE ?

(La Régie peut en fournir d'autres gratuitement si nécessaire)

TRI ADÉQUAT

Effectuer un rappel annuel (La Régie peut venir informer les locataires gratuitement)

RÉPONDRE AUX QUESTIONS

(Informer les nouveaux locataires, les référer au site Web de la Régie pour des aides-mémoires)



Vous pouvez ajouter une clause dans vos baux pour exiger le tri des matières résiduelles.



Questions réponses !

Suis-je obligé de participer à la collecte des matières organiques?

Oui, la Régie a émis un règlement qui oblige les citoyens à trier leur matières résiduelles.

Que faire si mes locataires mettent les résidus dans le mauvais bac?

Identifiez correctement les différents bacs, ajoutez des aide-mémoires par-dessus les bacs si possible et surveillez les bacs.

Comment augmenter le taux de participation?

Essayez de comprendre pourquoi. Est-ce que les bacs sont trop loin ou inaccessibles? Est-ce que tous les locataires sont au courant du programme?

La zone du bac sent mauvais et il y a des insectes ou de la vermine, comment je les contrôle?

Aller voir la section Trucs et Astuces aux pages 07 et 08 et nettoyez les bacs plus régulièrement.

Puis-je utiliser des sacs de plastique pour y mettre les matières organiques?

Seuls les sacs certifiés compostables ou en papier sont acceptés, vous pouvez aussi les mettre en vrac. Les sacs biodégradables ou oxo-biodégradables sont refusés.

Qui s'occupe du bac brun ?

S'il n'y a pas de service de conciergerie, il faut sensibiliser ses locataires pour qu'ils mettent le bac brun au chemin la veille de la collecte.



POUR PLUS D'INFORMATIONS ET DE L'ACCOMPAGNEMENT



1-800-631-2924



info@ecoregie.ca



www.ecoregie.ca



Instagram icon RITMRMatapédiaMitis



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Trucs et astuces



1 Assurez-vous de sortir vos bacs roulants ou faire ramasser votre conteneur à chaque collecte.

2 Saupoudrez vos matières organiques ou le fond de votre bac de bicarbonate de soude, ça va éliminer les odeurs et les larves et enlever l'humidité.

3 Vaporisez les matières organiques avec du vinaigre pour éviter les mouches à fruits.

4 Nettoyez occasionnellement le bac brun extérieur ou le conteneur si possible avec de l'eau et du savon ou du vinaigre.

De puissants alliés

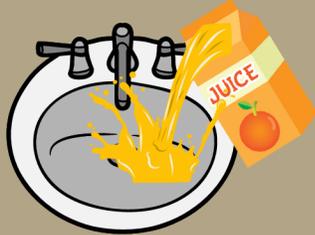


**C'EST FACILE
D'ÉVITER QUE ÇA
SOIT DIFFICILE**



5

Utilisez des sacs compostables certifiés ou du papier journal.



6

Évitez liquides dans le bac brun ou le conteneur (videz-les dans l'évier)



7

En été, gardez votre bac brun à l'ombre; la chaleur et l'humidité accélèrent la décomposition et donc l'odeur et la production de vers.



8

En hiver, mettez quelques couches de papier journal/carton au fond du conteneur/bac avec un peu d'huile végétale; ça va éviter que vos matières organiques restent collées au fond du bac.



9

Pour diminuer les odeurs, faites une « lasagne » dans votre bac ou conteneur brun. Alternez des couches de résidus alimentaires avec des fibres (papiers, essuie-tout, etc.)

Accepté!

Résidus alimentaires (crus, cuits et périmés)

- Fruits et légumes
- Viandes, volailles et os
- Poissons, fruits de mer
- Oeufs et coquilles
- Écailles de noix et noyaux de fruits
- Produits laitiers
- Graisse animale et végétale
- Pâtes, pain, céréales, riz
- Gâteaux, biscuits, bonbons
- Tartinade, confiture, condiments
- Retailles de crayons
- Café, filtres à café et sachets de thé

Papiers et cartons souillés

- Papier journal
- Sacs en papier
- Boîtes de pizza, de pâtisserie
- Essuie-tout et serviette de table

Résidus verts

- Fleurs et plantes
- Résidus de désherbage

Refusé

- Matières recyclables
- Animaux morts, excréments, litières
- Os d'équarrissage
- Couches, tampons et serviettes hygiéniques
- Liquides (huile, soupe, lait, jus, café)
- Cartons de lait et de jus
- Vêtements
- Mousse de sècheuse et poussière
- Produits de jardinage et engrais
- Résidus domestiques dangereux
- Produits ménagers et savon
- Produits pharmaceutiques
- Cendres, même refroidies
- Arbustes et branches
- Feuilles d'automne
- Gazon coupé
- Sciures et copaux de bois
- Terreau d'empotage, terre ou sable
- Résidus d'agriculture commerciale
- Sacs de plastique biodégradables et oxo-biodégradables





BAC BRUN COMPOST



Restes de table :

- Fruits/légumes
- Pâtisseries/sucreries
- Viandes
- Produits frits
- Café



Papiers et cartons souillés

Essuie-tout (napkins)

Vaisselle compostable

Papiers-mouchoirs



Résidus verts :

- Plantes
- Résidus de jardins



Pour plus d'informations :

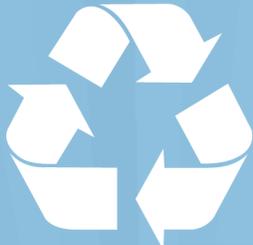
www.ecoregie.ca

1-800-631-2924



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

MRC de La Matapédia et de La Mitis



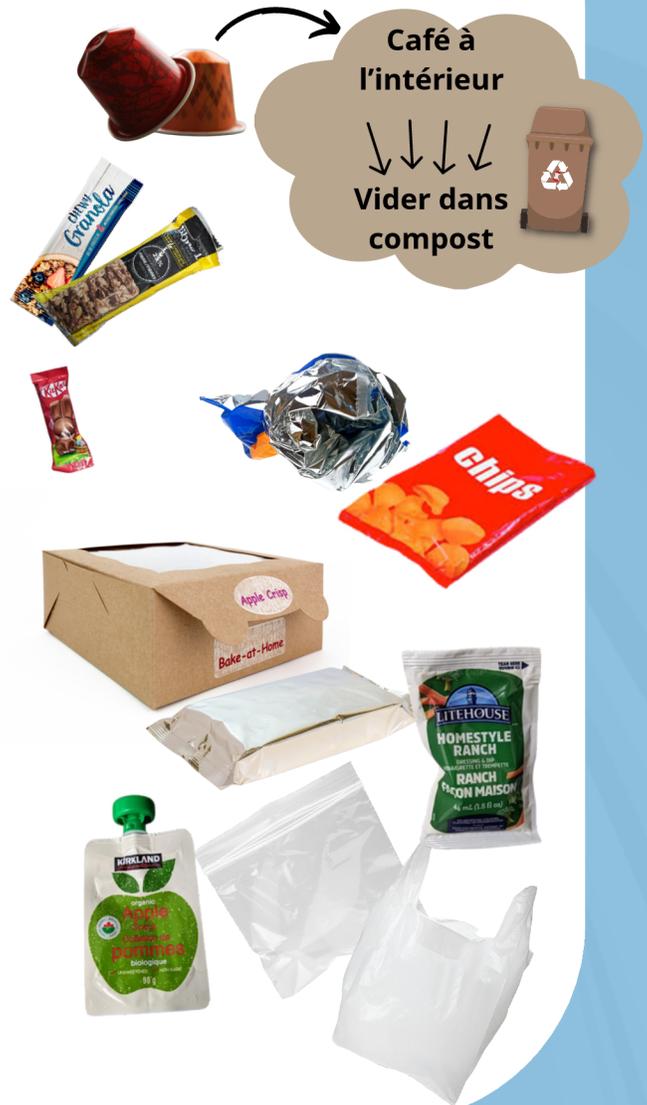
BAC BLEU RÉCUPÉRATION



Contenants



Emballages



Café à l'intérieur
↓ ↓ ↓ ↓
Vider dans compost

Imprimés



Pour plus d'informations :
www.ecoregie.ca
1-800-631-2924



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis



BAC NOIR/VERT DÉCHETS



**Styromousse
d'emballage**

Pour plus d'informations :
www.ecoregie.ca
1-800-631-2924



**Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**
MRC de La Matapédia et de La Mitis



CONSIGNE



Contenants de boissons prêtes à boire en ALUMINIUM et PLASTIQUE (100 ml à 2 L)

Pour plus d'informations :
www.ecoregie.ca
1-800-631-2924



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis